

FENNEC

Fiche d'identité

Nom commercial :	FENNEC
Composition :	FERRIC PHOSPHATE 29 g/kg
N° AMM :	2220268
Type d'action :	DIVERS
Formulation :	(RB) APPAT PRET A L'EMPLOI
Conditionnement :	

FENNEC®, anti-limaces de biocontrôle est composé de 29 g/kg de phosphate ferrique anhydre. Les caractéristiques de son granulé permettent une couverture du sol optimale avec 35 gr au m² à 5 kg/ha, tout en ayant une très bonne balistique. Les dernières technologies de fabrication HighTech le rendent extrêmement régulier, résistant au délitement et à la casse. En matière de protection des cultures, les excellentes performances de FENNEC® ont été démontrées lors de nombreux essais cages menés sur plusieurs campagnes, dont certains en conditions de fortes pressions.



Usages autorisés

Culture			Dose	Max. appli	DAR	ZNT
Traitements généraux	Trt Sol	Escargots, Limaces	7 KG/HA	4	1	NC
Usage :						
Dose :						

Description

Mélanges

Les mélanges doivent être mis en oeuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

FENNEC

bonnes pratiques officiels.

Informations réglementaires

Nom commercial :	FENNEC
	-
Mention d'avertissement :	
Mention de danger :	EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
Conseils de prudence :	P102 Tenir hors de portée des enfants. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage pendant toutes les étapes de manipulation de la préparation.
	SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Eviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]
DRE	6h
Détenteur homologation :	DOFF
Marque déposée :	DOFF
Réglementation transport ADR :	VOIR FDS

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.